

Paris, le 31 janvier 2019

Pour la libération du journaliste camerounais Amadou Vamouké, prisonnier politique

Monsieur le Président de la République,

Nous, députés et sénateurs de sensibilités politiques diverses, tenons à manifester notre profonde inquiétude et notre vive incompréhension quant à la détention illégale et à des seules fins politiques au Cameroun depuis le 29 juillet 2016 de M. Amadou Vamouké, journaliste et ancien Directeur général de la *Cameroon Radio Télévision (CRTV)*, qui va comparaître le vendredi 1^{er} mars 2019 devant le Tribunal Criminel Spécial (TCS) de Yaoundé après un record mondial de 16 renvois successifs !

Monsieur Vamouké n'est accusé d'aucun enrichissement personnel. Il est officiellement poursuivi pour « détournement de fonds publics » au profit du service public de la CRTV (Cameroon Radio and Television). Amadou Vamouké réfute tout détournement ou mauvaise utilisation de l'argent public dans le cadre de ses fonctions qu'il a menées avec rigueur entre 2005 et 2016. Aucun élément à charge ni aucun témoin n'ont été apportés par l'accusation depuis le début de son procès dont la plupart des 16 audiences qui se sont déjà tenues n'ont duré qu'une poignée de minutes. La première de ces audiences s'est déroulée il y a près d'un an et demi alors que les magistrats ont au maximum neuf mois pour rendre leur décision selon la loi camerounaise portant création du Tribunal criminel spécial.

Dans cette histoire, les droits de la défense sont totalement bafoués et la justice ne passe pas.

La détention préventive de Monsieur Vamouké, qui dure depuis 30 mois, est illégale dès lors qu'il bénéficie du statut d'inculpé libre et que son procès n'a pu se tenir dans les délais impartis. Faute d'un procès équitable et de charges documentées contre lui, sa remise en liberté est indispensable.

A l'occasion d'une conférence de presse le 16 janvier 2019 qui a réuni à Paris, en duplex avec Douala, plusieurs organisations autour de la Fidh, du Comité international pour la libération et la réhabilitation d'Amadou Vamouké (Cirlav) et du Réseau des défenseurs des droits humains en Afrique centrale (Redhac), Reporters sans frontières (RSF) a annoncé la saisie du groupe de travail sur la détention arbitraire des Nations unies (UNWGAD) concernant l'incarcération abusive de cet ancien dirigeant de la radio/télévision publique camerounaise.

Si nous vous saisissons aujourd'hui, c'est que nous considérons que notre pays et ses représentants au plus haut niveau ne peuvent se désintéresser du cas de Monsieur Amadou Vamouké, personnalité camerounaise reconnue pour son intégrité et son honnêteté, une des grandes figures de la presse camerounaise, connu pour sa probité de nombreux dirigeants internationaux de l'audiovisuel public avec lesquels il a collaboré : dirigeants actuels ou anciens de TV5 Monde, Radio Canada, Radio France, UPF, URTI, RFP et d'autres organismes audiovisuels publics africains du Nigéria, Bénin, Burundi, Tunisie, Tchad...

Au regard de son innocence, d'une procédure judiciaire inique, de son âge avancé (69 ans) et de son état de santé préoccupant (qui nécessite un traitement médical suivi), nous vous demandons d'utiliser vos relations diplomatiques privilégiées pour assurer sa réhabilitation et sa libération au plus vite.

Certains que cette interpellation retiendra toute votre attention, veuillez agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de notre plus haute considération.

Sébastien Nadot (N.Inscrit)
Elsa Faucillon (GDR)
Esther Benbassa (EELV)
Laurent Garcia (Modem)
Jean Paul Lecoq (GDR)

Éric Coquerel (LFI)
Cecile Rilhac (LREM)
Jean Christophe Lagarde (UDI)
François Michel Lambert (Terr. et libérés)